



LexisNexis®

DAJLOZ

Mélanges en l'honneur de
Michel Vivant

PENSER LE DROIT DE LA PENSÉE

Michel Vivant n'est pas au terme de sa carrière mais le moment est venu, peu de temps après son départ de la direction de la spécialité Propriété intellectuelle du master de « Droit économique » à Sciences Po, de lui dédier des *Mélanges*. Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Montpellier où, après avoir dirigé l'IRETIJ (laboratoire pionnier en informatique juridique), optant pour une approche originale et transversale de la propriété intellectuelle, Michel Vivant a fondé et dirigé l'ERCIM (Équipe de recherche Créations Immatérielles et Droit) ainsi que le DEA puis le Master de Droit des Créations immatérielles. Il a rejoint Sciences Po en 2007 où il a poursuivi ses très nombreuses activités (membre du Conseil supérieur de la propriété industrielle comme jadis du CNRS, expert auprès de la Commission européenne, associé à de très nombreuses institutions universitaires en qualité d'enseignant, de la Fondation Vargas à Rio à l'Université Laval à Québec, en passant par l'Université de Can Tho au Vietnam...). Michel Vivant, qui est un professeur merveilleusement érudit, a été l'un des pionniers du droit de l'informatique et de l'internet et un très fin connaisseur, ce qui est toujours encouragé mais rarement pratiqué, du droit de la propriété industrielle et du droit de la propriété littéraire et artistique. Dans cette grande maîtrise du droit de l'immatériel (ou du droit de la pensée, comme il l'affichait dans la présentation de son centre de recherche à Montpellier) il a dirigé les travaux de 70 docteurs en droit, français ou étrangers. Il est aussi l'un de ces professeurs de droit (et ils ne sont pas si nombreux) qui n'a jamais abordé la propriété intellectuelle uniquement pour elle-même mais l'a sans cesse replacée dans son environnement juridique, économique et social. Michel Vivant n'a jamais cessé, par ailleurs, d'allier une activité académique nationale et internationale et une activité pratique (activité de conseil, en France et à l'étranger, auprès des entreprises comme des cabinets d'avocats, mission d'arbitrage). Il est donc naturel que le florilège d'articles ici réunis émane à la fois d'universitaires et d'avocats, français et étrangers. Leurs contributions qui sont présentées autour de trois idées fortes (« Construire une théorie de l'immatériel », « S'ouvrir sur d'autres systèmes de droit », « Décloisonner les disciplines juridiques ») sont autant d'échos à l'esprit curieux et inventif de Michel Vivant qui n'a eu cesse de penser ce droit de la pensée.

Sous la coordination de

✉ **Jean-Michel Bruguière,**
Professeur à l'Université Grenoble-
Alpes, Directeur du CUERPI (CRJ)

✉ **Christophe Geiger**
Professeur à l'Université de Strasbourg
Directeur du Laboratoire de recherche
du CEIPI

Prix de souscription jusqu'au 2 juillet 2020 : 89 € au lieu de 109 €
Date limite pour figurer parmi la liste des souscripteurs : 4 mai 2020

CONTRIBUTIONS

CONSTRUIRE UNE THÉORIE DE L'IMMATÉRIEL

- ✳ *Big bang*, par **Victor Nabhan**, professeur honoraire à l'Université de Nottingham, ancien président de l'ALAI
- ✳ *Le juge de la marque*, par **Jacques Azéma**, professeur émérite de l'Université Jean Monnet Lyon III, directeur honoraire du Centre Paul Roubier
- ✳ *Libre propos sur l'existence d'un droit de l'œuvre applicable aux créations issues de l'intelligence artificielle*, par **Alexandra Bensamoun**, professeur de droit privé à l'Université de Rennes 1
- ✳ *La fonction sociale des droits de propriété intellectuelle appliquée au médicament*, par **Élisabeth Berthet**, docteur en droit, docteur en pharmacie, avocat au barreau de Paris
- ✳ *L'influence de l'intelligence artificielle sur les mécanismes de la propriété intellectuelle*, par **Nicolas Binctin**, professeur agrégé des Facultés de droit à l'Université de Poitiers-CECOJI
- ✳ *Le droit d'auteur et les gens : petit abécédaire d'un divorce*, par **Christophe Caron**, professeur agrégé à la Faculté de droit de Paris-Est (Paris XII), avocat à la Cour (Cabinet Christophe Caron)
- ✳ *Les dépôts multiples en droit des marques*, par **Jean-Pierre Clavier**, professeur de droit à l'Université de Nantes, directeur du Master 2 « Droit de la propriété intellectuelle »
- ✳ *La convergence du droit de la propriété littéraire et artistique et du « droit des données » : est-ce une fatalité ?*, par **Mélanie Clément-Fontaine**, professeur de droit privé à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines – Paris-Saclay, directrice du laboratoire DANTE
- ✳ *Du commun de l'intelligence artificielle*, par **Séverine Dusollier**, professeure, École de droit de Sciences Po
- ✳ *Penser la régulation à l'ère de la conversation*, par **Karine Favro**, professeur de droit public à l'UHA et **Célia Zolynski**, professeur de droit privé à l'École de droit de la Sorbonne
- ✳ *Se tenir bien dans l'espace numérique*, par **Marie-Anne Frison-Roche**, professeur des Universités à Sciences Po (Paris)
- ✳ *L'histoire extravagante des pièces de rechange automobiles en droit français*, par **Jean-Christophe Galloux**, professeur à l'Université Paris 2, président de l'IRPI
- ✳ *La personnalité numérique*, par **Bérengère Gleize**, maître de conférences à l'Université d'Angers, membre du CUERPI (CRJ) à l'Université de Grenoble-Alpes
- ✳ *Propriété des données*, par **P. Bernt Hugenholtz**, Institut de droit de l'information (IViR)
- ✳ *Quelques réflexions sur la concordance des critères de protection et de contrefaçon en propriété intellectuelle*, par **Pascal Kamina**, agrégé des Facultés de droit, professeur à l'Université de Franche-Comté
- ✳ *La singularité des œuvres graphiques et plastiques*, par **André Lucas**, professeur émérite à l'Université de Nantes

- ✳ *Le droit d'auteur et la renaissance digitale*, par **Ejan Mackaay**, professeur émérite à l'Université de Montréal/Droit
- ✳ *Libres propos autour de l'interprétation des contrats d'auteur*, par **Agnès Maffre Bau**, maître de conférences, responsable de la formation Master droit : des métiers du droit, Université d'Avignon – CUERPI (CRJ)
- ✳ *La liberté d'expression à l'épreuve de l'internet*, par **Nathalie Mallet-Poujol**, directrice recherche au CNRS, directrice de l'ERCIM UMR 5815 – Université de Montpellier
- ✳ *Le droit comptable au Pays des Merveilles*, par **Jean-Louis Navarro**, maître de conférence en droit privé (HDR-HC), vice-doyen en charge des relations internationales, directeur du Master 2 « Droit des affaires comparé » en collaboration avec l'Université de Montréal (Canada) Équipe DCT (EA 4573)
- ✳ *La recevabilité en appel des nouvelles demandes dans le procès civil en contrefaçon*, par **Jérôme Passa**, professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II), avocat
- ✳ *La « propriété » des données. Balade au « pays des merveilles » à l'heure du Big Data*, par **Yves Pouillet**, professeur émérite à l'Université de Namur, professeur associé à l'UCLille, membre de l'Académie royale de Belgique
- ✳ *Le droit français de la propriété industrielle au carrefour de l'harmonisation. Quo vadis ?*, par **Yves Reboul**, professeur émérite de l'Université de Strasbourg, directeur général honoraire du CEIPI
- ✳ *Nouveau changement de paradigme pour le droit de la propriété littéraire et artistique. Libres propos dans une forme tout aussi libre...*, par **Fabrice Siirainen**, agrégé des Facultés de droit, professeur à l'Université Côte d'Azur, avocat au barreau de Paris
- ✳ *Les jeux de lois des représentations des manifestations sportives*, par **Pierre Sirinelli**, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon – Sorbonne
- ✳ *Les outils d'appropriation au service des communs numériques*, par **Alain Strowel**, professeur à l'Université Saint-Louis, Bruxelles, UCLouvain, KUL, Munich Intellectual Property Law Centre, avocat
- ✳ *Technology protection and competition policy for the information economy. From proper rights for competition to competition without proper rights ?*, par **Hanns Ullrich**, Dr. iur Dr. oec. MCJ (NY Univ.) professor emeritus Universität der Bundeswehr München, affiliated researcher Max Planck Institute for Innovation and Competition Law, Munich ; visiting professor College of Europe, Bruges
- ✳ *Le contrat au pays des merveilles*, par **Gilles Vercken**, avocat aux barreaux de Paris et Strasbourg, Cabinet Vercken et Gaullier
- ✳ *Quelques jalons pour une histoire du droit de l'informatique*, par **Bertrand Warusfel**, professeur à l'Université Paris 8

S'OUVRIR SUR D'AUTRES SYSTÈMES DE DROIT

- ✳ *Marge de protection du droit de la propriété intellectuelle et droit de la responsabilité civile*, par **Tsukasa Aso**, docteur en droit et professeur assistant à l'Université de Kyushu, Japon
- ✳ *Juge et loi du savoir-faire non breveté : approche de droit international privé*, par **Tristan Az**, professeur à l'École de droit de la Sorbonne à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- ✳ *Protecting Intangible Cultural Heritage through Intellectual Property. A challenge for IP classification tools ?*, par **Manuel Desantes**, professor of Law, University of Alicante (Spain)
- ✳ *L'étendue territoriale des décisions de justice en droit de l'OAPI*, par **Paulin Edou-Edou**, docteur en droit de l'Université Robert Schuman, Strasbourg III, directeur général de l'OAPI de 2007 à 2017, enseignant-chercheur
- ✳ *Le brevet d'invention africain (OAPI) et le développement durable*, par **René Kiminou**, maître de conférences à l'Université des Antilles, chargé d'enseignements aux Universités de Guyane et Nouveaux Horizons, Lubumbashi, Congo Démocratique
- ✳ *International Jurisdiction for Online IP Infringement Cases*, par **Roland Knaak**, Affiliated Research Fellow, Intellectual Property and Competition Law at Max Planck Institute for Innovation and Competition
- ✳ *Vers un modèle européen transversal de finalisation des droits de propriété intellectuelle*, par **Vincent Ruzek**, docteur en droit, juriste à l'EUIPO, département « Coopération internationale et affaires juridiques »
- ✳ *Transplantation of the Law as a Legislative Technique in the Intellectual Property Domain*, par **Xavier Seuba**, Associate Professor of Law, Academic Coordinator and Scientific Responsibility CEIPI, University of Strasbourg
- ✳ *L'impérativité européenne en droit d'auteur. Quel prolongement en droit international privé ?* par **Édouard Treppoz**, professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3
- ✳ *Juge et loi du brevet européen à effet unitaire*, par **Pierre Véron**, avocat à la Cour, président d'honneur de l'EPLAW (European Patent Lawyers Association), membre du groupe d'experts et du comité de rédaction du règlement de procédure du Comité préparatoire de la Juridiction unifiée du brevet

DÉCLOISONNER LES DISCIPLINES JURIDIQUES

- ✳ *Las plataformas digitales de financiación participativa*, par **Marcelo Bauzá**, docteur en dro sciences sociales, Faculté de droit, Udelar, Uruguay
- ✳ *Un droit vivant. Manifeste pour des juristes incarnés et sensibles à l'heure de l'intelligence artificielle*, par **Valérie-Laure Benabou**, professeur à l'Université Aix-Marseille
- ✳ *Le « droit d'auteur économique ». Un droit d'auteur entrepreneurial perturbateur du droit d'auteur humaniste*, par **Jean-Michel Bruguière**, professeur à l'Université Grenoble-Alpes, directeur du CUERPI (CRJ)
- ✳ *Droit et image. Pour une nouvelle approche interdisciplinaire*, par **Thomas Dreier**, professeur de Law at the University of Karlsruhe/Karlsruhe Institute of Technology (KIT), director of the Institute for Information Law (Germany), honorary professor at the Law Faculty of the University of Freiburg
- ✳ *Pour un manifeste dada du droit d'auteur*, par **Christophe Geiger**, professeur, directeur du laboratoire de recherche du Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI) Université de Strasbourg
- ✳ *L'imaginaire de la Cour de cassation face à ses réformateurs*, par **Christophe Jamin**, directeur de l'École de droit de Sciences Po
- ✳ *La propriété intellectuelle dans la carte (de l'image à la donnée)*, par **Jacques Larrieu**, professeur émérite à l'Université Toulouse Capitole-CDA-Epitoul
- ✳ *Éléments pour une sémiologie des propriétés intellectuelles*, par **Franck Macrez**, maître de conférences au Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI), Université de Strasbourg
- ✳ *La transdisciplinarité du droit du numérique*, par **Nathalie Martial-Braz**, professeur de droit privé à l'Université Paris Descartes – CEDAG, membre de l'Institut universitaire de France
- ✳ *Gouvernance de l'Internet au Brésil*, par **Luiz Fernando Martins Castro**, membre du Conseil d'Administration de CGI. br, Avocat à São Paulo - SP ; docteur en Informatique et Droit de l'Université de Montpellier-France, directeur adjoint de la Conformité d'Assespro - SP
- ✳ *Performance et raison d'être en droit des contrats*, par **Jacques Mestre**, professeur des Facultés de droit
- ✳ *Phénoménologie de la propriété intellectuelle et le mythe de Sisyphe*, par **Pierre-Emmanuel Moyse**, professeur agrégé à la Faculté de droit de l'Université McGill, directeur du Centre de politiques en propriété intellectuelle (CIPP)
- ✳ *La propriété intellectuelle : outil de développement ou arme de domination ?*, par **Bernard Rémiche**, professeur émérite à l'Université de Louvain (Belgique), avocat
- ✳ *Le Conseil constitutionnel a-t-il une conscience politique ?*, par **Dominique Rousseau**, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

En raison du confinement national, nous vous demandons de nous faire parvenir le bon de souscription ci-dessous par mail à l'adresse melanges@dalloz.fr, en optant pour un versement par carte bancaire, merci.

- Mélanges en l'honneur de Michel Vivant -

PENSER LE DROIT DE LA PENSÉE

Ce bulletin est à retourner aux Éditions DALLOZ – Hélène Hoch
31-35, rue Froidevaux, 75685 Paris Cedex 14 ou par mail à melanges@dalloz.fr

Prix de souscription jusqu'au 2 juillet 2020 : **89 €** au lieu de **109 €**
Date limite pour figurer parmi la liste des souscripteurs : 4 mai 2020

Mme Mlle M.

Nom Prénom

Qualités
(telles que vous souhaitez qu'elles apparaissent sur la liste des souscripteurs figurant en fin de volume)

Adresse de livraison

CP Ville

	Penser le droit de la pensée	Quantité	Total
978-2-247-18902-1	Mélanges en l'honneur de Michel Vivant		€
		Frais de port	0,01 €
		Montant total	€

DAC29601

Versement à l'ordre de DALLOZ par :

Chèque bancaire joint Chèque postal joint

Carte bancaire n°

Expire à fin /

Virement administratif sur facture

Date : ... / ... / Signature



BON de SOUSCRIPTION

